



Nos réf. : ALV/JMR/cb/2020-32

Monsieur Philippe De Backer,
Ministre fédéral de l'Agenda numérique,
des Télécommunications et de la Poste,
responsable de la Task Force fédérale en
charge de la gestion des dispositifs
médicaux et des médicaments
mailto : info@debacker.fed.be;
luc.windmolders@debacker.fed.be

Namur, le 22 avril 2020

Monsieur le Ministre,

**Concerne : Services d'aide aux familles et aux aînés (SAFA)
Priorité dans l'accès au matériel de protection et de testing**

Entre le 23 et le 27 mars, les services de première ligne à domicile ont bénéficié d'une première livraison de masques à destination des services infirmiers, mais également pour les services d'aide aux familles et aux aînés. Celle-ci a ensuite été complétée par une seconde livraison complémentaire mais moindre aux alentours du 10 avril.

Dans la pratique, ces livraisons ont été chaotiques : différences de processus de distribution en fonction des communes, différences dans les quantités de masques distribués par travailleur (de 13 à 50 masques !!), priorisation de distribution différente en fonction du statut du prestataire (indépendants priorités par rapport aux salariés), distribution individuelle ou par groupement selon les communes.

Tout ceci a créé des problèmes logistiques conséquents et générateurs de stress tant pour les prestataires que pour les bénéficiaires voyant leurs intervenants démunis de protection pour les prendre en charge de façon sécurisante. De plus, sachez que, à l'heure actuelle, certains prestataires n'ont toujours pas reçu leurs masques faute d'actualisation des listes de distribution !

Bien que reconnaissants de ces premières livraisons, nous voyons nos stocks s'amenuiser de jour en jour. Selon nos estimations et dans l'état actuel des prises en charge de nos bénéficiaires, nous estimons que nos services d'aide et de soins à domicile pourraient encore équiper leurs travailleurs de terrain pendant une semaine environ.

Il va sans dire que nous sommes donc très inquiets quant au manque d'informations relatives aux futurs apports des autorités en matériel de protection individuelle aussi bien pour les masques que pour les gants et surblouses. Pouvez-vous nous indiquer comment et quand le secteur du domicile sera pris en compte dans les commandes et livraisons des autorités ?

Par ailleurs, dans la perspective d'un déconfinement, où ces besoins en matériel seront encore accentués, se pose également la question des tests systématiques de l'ensemble de notre personnel ainsi que des bénéficiaires. Cela nous semble une condition indispensable à la sécurisation de tous et à une lutte efficace contre cette pandémie.

Vous comprendrez aisément qu'afin de garantir la sécurité de nos travailleurs et de ce fait, celle de nos bénéficiaires, les services doivent pouvoir enfin obtenir des perspectives claires et des garanties, que ce soit en matière de fourniture des équipements de protection individuels adéquats et en nombre suffisant, mais également dans la prise en compte de notre secteur comme prioritaire dans les autres mesures de préventions et luttés contre le virus, notamment dans l'automatisation des tests sérologiques.

Alors que certains plaident le testing pour remettre des travailleurs en emploi en vue de relancer l'économie, il est tout sauf illégitime que ces tests sérologiques soient pratiqués pour les travailleurs et bénéficiaires des SAFA afin d'assurer une continuité de service public ou d'intérêt public avec le plus de sécurité et le moins de dommages humains possibles, tant au niveau des travailleurs que des personnes aidées qui sont majoritairement des personnes âgées et vulnérables.

Conscients de notre plus-value de terrain à accompagner les bénéficiaires à leur domicile durant cette crise qui met en tension le système sanitaire belge et plus particulièrement le système hospitalier, notre volonté en tant que Fédérations est d'assurer la continuité de notre mission d'aide à domicile pour autant que nous ayons toutes les mesures de protection adéquates et suffisantes pour l'accomplissement de nos missions dans les meilleures conditions de sécurité tant pour nos bénéficiaires que nos travailleurs.

A cette fin, dans l'accès au matériel de protection et de testing, les services d'aide aux familles et aux aînés devraient être prioritaires juste après les maisons de repos.

Ne doutant pas de votre implication quant à l'apport de solutions pour faire face à ces réalités, nous restons à votre disposition dans l'attente d'un éclaircissement rapide de votre part envers nos secteurs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.

Fédération des CPAS Wallons	Fédération des CPAS Bruxellois	Fédération des Centres de Services à Domicile (FCSD)	
Luc Vandormael	Karine Lalieux	Déborah Dewulf	
Coordination et Défense des Services Sociaux et Culturels (Codef)	Fédération d'Aide et Soins à Domicile (FASD)	Fédération des Services Bruxellois (FSB)	Fédération wallonne de services d'aide à domicile (Fedom)
Rose-Marie Arredondas	Julien Bunckens	Gaël Schadeck	Olivia Raskin

Contacts :

Fédération des CPAS wallons (UVCW) - Jean-Marc Rombeaux - jmr@uvcw.be
Fédération des CPAS bruxellois (Brulocalis) - Jean-Marc Rombeaux - jmr@uvcw.be
FCSD - Deborah Dewulf - Deborah.dewulf@solidaris.be
Codef - Rose-Marie Arredondas - coordination@codef.be
FASD - Gaël Verzele - gael.verzele@fasd.be
FSB - Dikra Charradi - Dikra.charradi@fsb-aideadomicile.be
Fedom - Olivia Raskin - secretariat@fedom.be

Copie de ce courrier est adressée à :

- Maggie De Block, Ministre fédérale de la Santé publique,
- Christie Morreale, Vice-présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de l'Action sociale, de la Santé et de l'Égalité des Chances,
- Alain Maron, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, Chargé de la transition écologique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, chargé de l'Action sociale et de la Santé,
- Antonios Antoniadis, Vice-Ministre-Président, Ministre de la Santé et des Affaires sociales, de la Communauté germanophone.